



PAGE 2
Le point sur le projet Piscine.



PAGE 3
Photo : en direct de la planète mômes



PAGE 4
1ère édition de la foire solidaire de Villetaneuse !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#97

21 mai 2019
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Déjà plus de 1500 signataires pour le maintien de l'activité commerciale et de l'emploi à Villetaneuse!

Voir page 3



Ensemble le 22 Mai, pour le maintien de l'emploi et de l'activité commerciale sur le site d'Auchan !

Nous sommes déjà plus de 1500 à avoir signé la pétition pour le maintien de l'activité commerciale et de l'emploi sur le site d'Auchan à Villetaneuse. Les témoignages et les signatures affluent sur internet comme dans l'urne placée à l'accueil de la Mairie. Avec mes équipes, avec Eugène Sourdier, Maire adjoint en charge des affaires économiques, avec Plaine Commune et notre député Stéphane Peu, nous sommes mobilisés au quotidien pour que le site continue à vivre.

Je vous invite donc au conseil municipal du 22 Mai à 20h, à l'Hotel de Ville, ou je présenterai un vœu réaffirmant notre attachement à notre centre commercial et notre détermination à défendre l'emploi et l'activité dans notre ville.

Villetaneuse, le 17 mai 2019

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

PRÉSENTATION D'UN VŒU PAR MADAME LA MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL POUR DÉFENDRE L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ COMMERCIALE SUR LE SITE DE AUCHAN À VILLETANEUSE MERCREDI 22 MAI À 20H À L'HÔTEL DE VILLE



Rappelons-le, les séances du Conseil municipal sont accessibles à toutes et tous et permettent à chacun de suivre la progression des dossiers municipaux engagés dans le contrat communal. Durant cette séance et concernant la fermeture annoncée de Auchan, ce sera l'occasion de porter haut et fort la voix de la ville dans ce dossier.

COMMÉMORATION EN L'HONNEUR DES MARTYRS DE L'ESCLAVAGE JEUDI 23 MAI À 18H30 SUR LA PLACE DES PARTAGES

La Municipalité vous invite à venir vous recueillir et rendre hommage aux martyrs de l'esclavage. Cette commémoration vient clôturer un mois de mai riche de rencontres



et d'événements autour du travail sur les mémoires. Cette cérémonie sera accompagnée de danse costumée, de lectures de texte par les élèves du CICA et par l'association ACIA.

RENDEZ-VOUS AU POTAGER! SAMEDI 25 MAI DE 9H30 À 12H30 AU POTAGER RENAUDIE



L'année dernière les jardiniers de Plaine Commune ont installé un potager/verger en face du centre

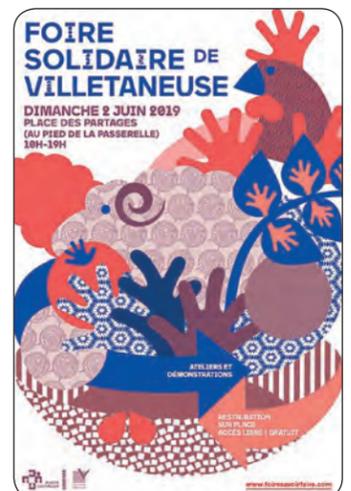
socioculturel Clara-Zetkin. Avec le retour du printemps, la saison du jardinage revient et comme l'année dernière vous pourrez librement y cueillir et récolter des fruits et légumes de saison ! Le 25 mai, venez planter toutes sortes de légumes et plantes d'ornement avec les jardiniers de Plaine Commune ! Tous au potager ! Un espace de bien-être au coeur de la ville... Ce large espace constitué de bacs et baptisé «potager Renaudie» met à disposition des légumes anciens (panais de Guernesey, topinambours, poids nain «petit provençal»),... des plantes aromatiques ainsi qu'un verger avec des pommes...
Toutes les infos auprès d'Allo Agglo au 0800 074 904

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 26 MAI DE 8H À 20H DANS VOTRE BUREAU DE VOTE

Du 23 au 26 mai, 400 millions d'Européens, inscrits sur les listes électorales dans les 27 états membres, sont appelés à choisir les 705 eurodéputés qui siègeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années.
Infos : www.elections-europeennes-2019.eu

1^{ère} FOIRE SOLIDAIRE DE VILLETANEUSE DIMANCHE 2 JUIN DE 10H À 19H SUR LA PLACE DES PARTAGES
Rendez-vous au pied de la passerelle, côté Hôtel de ville, pour la première édition de la Foire

Toute l'actu sur le site de la ville



solidaire de Villetaneuse (voir notre article en page 4) : une invitation à découvrir les valeurs de solidarité, de mieux consommer et de protection de l'environnement. Associations, habitants et coopératives seront présents pour sensibiliser et vendre leurs objets ou produits alimentaires conçus et façonnés dans une démarche de promotion d'un monde solidaire, d'économie de proximité et circuits courts, de lutte contre l'obsolescence et le gaspillage, de conception d'objets artisanaux. Vous pourrez également participer à des animations festives, découvrir une exposition d'outils de maraîchage et jardinage...
Infos au 01 85 57 39 12

Le point sur LE PROJET PISCINE

Le 10 Mai, en marge de la conférence sur l'héritage colonial dans le sport français, le Président de l'Université Paris 13 a rappelé les liens et la collaboration étroite de la ville et de l'Université notamment au sujet du projet de reconstruction du centre nautique. Alors que l'installation transitoire du Tremplin Jacques-Duclos par des artistes et des associations se poursuit, c'est loin des fantasmes et des manipulations que Madame la Maire a souhaité que la population puisse faire le point sur le projet le 16 Mai dernier lors d'une réunion publique de présentation du nouveau programme "centre nautique".



Initiation au water-polo avec les enfants des centres de loisirs. (© Erwann Quéré/ archives)

C'est en septembre 2015 que le centre nautique Jacques-Duclos a vidé ses bassins et fermé ses portes. Malgré de multiples ingénieries et interventions techniques coûteuses qui ont prolongé et viabilisé son fonctionnement, la Municipalité a dû fermer l'équipement après 40 ans de bons et loyaux services pour des raisons de sécurité liées à la nature d'un terrain trop meuble qui s'affaisse. Depuis lors, la Ville, avec les habitants, a décidé de livrer une nouvelle bataille: reconstruire un nouveau centre nautique à Villetaneuse. Lors d'une réunion publique qui lançait ce nouveau défi pour la ville, Carinne Juste soulignait que le « cette reconstruction, c'est un choix politique et nous l'assumons! Le combat sera dur, mais il doit être mené et toutes les énergies sont bonnes à prendre! » Un collectif chargé d'organiser la mobilisation a été mis en place dans la foulée, constitué d'habitants, de présidents d'association, de directeurs d'école, de parents d'élèves,... et très vite rejoint par l'Université Paris 13, en la personne de son Président, Jean-Pierre Astruc, un soutien de poids. Le coût de reconstruction à l'époque de ce type d'équipement est estimé à 10 millions d'euros. Une somme que la ville ne peut pas supporter seule. Nombre d'énergies ont donc

été depuis sollicitées avec des demandes de subventions auprès du Conseil départemental via son "plan piscine", de la Région, de l'État, ... Parallèlement à ces recherches de financement, la Municipalité a créé "Villetaneuse Plage" depuis 2016 pour les familles durant l'été. Pour ce qui concerne la natation scolaire, le Canyon d'Epinay accueille les classes de CP depuis la fermeture du centre nautique. Et depuis janvier 2019, les CE1 sont également pris en charge. Depuis le début de l'année, c'est donc plus de 400 élèves qui ont pu bénéficier de séances de 40 minutes hebdomadaires de natation et d'acquisition des fondamentaux pour savoir nager. A ce propos, la Ville n'a pas attendu le "plan d'Aïssance aquatique" de Roxana Marcineanu, la Ministre des Sports, pour pérenniser la pratique nautique des enfants de Villetaneuse. Par ailleurs, il s'agissait aussi de réfléchir à la reconversion temporaire de l'équipement. Soucieuse de développer les pratiques culturelles, la Ville y a installé un tiers lieu, le Tremplin Jacques-Duclos, qui fera vivre les murs de l'ancien centre nautique au rythme des projets qui y seront développés par les associations et les habitants.

Un choix politique et un projet cohérent

Aujourd'hui, la Municipalité, qui a

mandaté la SEM Plaine Commune Développement pour missionner le bureau d'étude H2O, spécialisé dans les projets de construction de piscines publiques et dans la recherche de financements, est en mesure de présenter un programme cohérent de reconstruction du centre nautique Jacques-Duclos au même endroit, car il est stratégiquement idéalement placé : au centre ville, au plus près des transports et de l'Université. C'était l'objet de la réunion publique du 16 mai dernier à l'Hôtel de ville.

La commande de la ville était de pouvoir répondre aux besoins des écoles pour les apprentissages nautiques qui constituent pour la ville un devoir de service public, de proposer également aux familles et au grand public une offre de loisirs diversifiée et de qualité, mais aussi de permettre aux associations, clubs sportifs et aux étudiants tout proches, de disposer d'un équipement de proximité.

Et le résultat du scénario proposé par le programmiste H2O est à la hauteur des exigences municipales, puisque le nouveau centre nautique présentera non seulement toutes les garanties pour résister au temps et à la nature meuble du terrain grâce aux nouvelles techniques de construction, mais il proposera de plus un niveau de prestations plus élevé avec des espaces de détente et de bien-être inédits en intérieur

comme en extérieur (sauna, jacuzzi, plage, solarium minéral et végétal...). Le projet prévoit la démolition-reconstruction de l'enveloppe qui couvre le bassin, et des bâtiments de services. Il projette également de conserver les deux bassins, leurs plages et la structure de la mezzanine. Le coût total de l'opération s'élève à près de 11 millions d'euros, la Ville finançant 60% du coût. Les institutions qui seraient sollicitées sont le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), le Conseil régional d'Île-de-France, le Département via son plan "Piscine", l'ADEME, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO 2024) et la Société du Grand Paris. Répétons-le, il s'agit d'un scénario. Tout reste à faire. Le combat n'est pas terminé. Dans un monde parfait, l'équipement serait livré à l'été 2022, après 18 mois de recherche de financements, d'études et demandes d'autorisations, et autant de travaux.

En guise de conclusion, Eugène Sourdir, maire adjoint, insiste : « Ce combat pour la piscine, certains voudraient faire croire que c'est uniquement celui des élus. C'est faux, c'est le combat d'un collectif qui rassemble les habitants, les associations, les universitaires... et sans collectif, il est difficile, voire impossible, de remporter une bataille ! »

Erwann Quéré

DANS LA VILLE, EN BREF...

Les "histoires d'une nation" continuent au centre Clara-Zetkin jusqu'en juin !

Après le premier opus diffusé durant "Les jeux de la mémoire", venez découvrir le deuxième épisode du documentaire « Histoires d'une nation » racontées par le comédien Roschdy Zem où des témoignages se succèdent présentant à chaque fois le parcours familial, individuel, qui a conduit à vivre en France. Une mosaïque d'histoires qui change notre perception de ce que peut représenter ce pays, cette "nation"...

Après la projection, les commentateurs, c'est vous !

L'occasion de mener un travail en plusieurs temps avec Samia Messaoudi (journaliste et membre de l'association « Au nom de la Mémoire ») afin de devenir les documentaristes et commentateurs de votre histoire et de votre mémoire.

Trois dates à suivre :

- samedi 25 mai de 15h à 17h
- samedi 1 juin de 15h à 17h
- mardi 11 juin de 18h à 20h.

Toutes les infos auprès du centre Clara-Zetkin au 01 85 57 39 80

Centres de loisirs : les enfants de Robinsion accueillis à JB-Clément et Anne-Frank durant l'été

Durant les travaux du centre de loisirs Robinsion, les enfants seront accueillis dans les locaux de l'école élémentaire Jean-Baptiste-Clément et de l'école maternelle Anne-Frank qui sont adaptés aux besoins et aux rythmes de vie des enfants, qui sont conformes aux labélisations réglementaires, et qui sont proches l'un de l'autre pour faciliter l'accueil des fratries. Une service de ramassage sera également mis en place durant la période

>> Téléchargez la fiche de réservation aux accueils de loisirs pour les vacances d'été 2019.

Toutes les infos auprès du service Enfance au 01 85 57 39 40.

Prépa-BAC 2019 à la bibliothèque universitaire Edgar-Morin

Depuis plusieurs années, la Ville met en place des cours de préparation au baccalauréat avec le soutien d'étudiants bac+3 de l'université Paris 13. Cette année et pour la deuxième année consécutive, ces cours de soutien ont lieu dans la nouvelle bibliothèque universitaire Edgar-Morin. Tous les cours se déroulent les mardis et les jeudis de 18h à 20h :

Mois de Mai 2019

- Le Mardi 21 Mai et le jeudi 23 Mai
- Le mardi 28 Mai

Mois de Juin 2019

- Le Mardi 4 Juin et le jeudi 6 Juin
- Le Mardi 11 Juin et le jeudi 13 Juin

>> L'inscription est obligatoire (possible sur le site internet de la ville via le flashcode ci-contre): elle conditionnera votre accès à l'université. Renseignements auprès du service jeunesse, enseignement secondaire et supérieur au 01 85 57 39 90.

Circulation alternée sur une partie de la rue Maurice-Grandcoing

La circulation des véhicules légers est maintenue sur la moitié de la chaussée, alternée par des feux tricolores de chantier. La circulation des poids lourds de plus 3,5 tonnes est interdite. Par ailleurs, la circulation des piétons est maintenue avec parfois une invitation à emprunter le trottoir opposé. Le bus 256 contourne la zone de travaux par les rues Jean-Missout et Jules-ferry à Montmagny. Si bien que les arrêts de bus situées Jean-Missout et Cité Grandcoing sont déplacés rue Jules-ferry et rue Roger Salengro.

>> Les détails des différentes phases de travaux sont détaillés sur le site internet de la ville : flasher le code ci-contre pour y accéder.

Pour toutes autres demandes d'informations, contactez les services départementaux au 01 43 93 65 13. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

dangereuse pour les motards comme pour les piétons. En 2018, 29 accidents mortels sont à déplorer en Seine-Saint-Denis. Nous tenons à signaler aux contrevenants que les peines et les amendes encourues ont été doublées, les motos saisies seront dans certains cas détruites. La police ne pratique pas la chasse de ces motards, pour prévenir les risques démesurés qu'ils pourraient prendre. Nous attirons l'attention des parents sur la responsabilité qu'ils ont vis-à-vis des mineurs. Soyez vigilants, il en va de la tranquillité de tous.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Non à la fermeture du Auchan de Villetaneuse

Après avoir bénéficié de 500 millions d'euros au titre du CICE, le groupe Auchan fermera 21 sites et 723 emplois sont remis en cause. Le site de Villetaneuse sera très impacté avec 188 emplois remis en cause. Pas un salarié ne doit être laissé sur le carreau !

Dès le lendemain de l'annonce de la mise en vente du Auchan de Villetaneuse, nous nous sommes mobilisés pour préserver les emplois, la zone marchande et garantir le dynamisme économique

à Villetaneuse en lançant la première pétition « contre la fermeture du Auchan de Villetaneuse ».

En tant qu'initiateur de la pétition, nous sommes ravis que nos idées et nos engagements aient inspirés Madame le Maire manifestement en manque d'idées.

Dieunor EXCELLENT
Tel : 06.69.29.58.09

« RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS »

Texte non parvenu. ●



« ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS »

Stop aux rodéos moto

Avec le beau temps les rodéos motos vont sûrement reprendre. Nous en avons déjà eu quelques prémices. Au-delà de la nuisance sonore, cette pratique est

économie locale

Nous voulons continuer à **FAIRE NOS COURSES** à Villetaneuse !

Après la stupeur vient la volonté d'en découdre face à l'annonce du groupe Auchan de vendre l'hypermarché de Villetaneuse. Une mobilisation à l'appel de Madame la Maire, Carinne Juste, rejointe par Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Stéphane Peu, député, et Laurent Russier, maire de Saint-Denis... tous signataires de la pétition. Par le passé, les habitants se sont mobilisés à deux reprises pour obtenir ce centre commercial et la volonté de le conserver reste intacte. **Rendez-vous au Conseil municipal du 22 mai pour porter haut et fort la voix de la ville dans ce dossier.**

« **I** est scandaleux, que le groupe Auchan, qui perçoit plus de 80 millions d'Euros par an de CICE, qui dispose d'une trésorerie, de plus de 2.3 milliards d'Euros, qui développe le projet Europa-City destructeur pour l'emploi et l'environnement, se serve du site de Villetaneuse comme d'une variable d'ajustement et opère des licenciements financiers. » argumentait Carinne Juste, Maire, dans sa lettre aux habitants pour appeler à signer la pétition « Nous voulons continuer à faire nos courses à Villetaneuse » qui sera adressée à Bruno Le Maire, ministre de l'économie et à la direction du groupe Auchan.

De son côté, Stéphane Peu, député de Seine-Saint-Denis, a posé à l'assemblée nationale une question ouverte à l'attention du ministre de l'économie et de l'emploi, pour connaître les intentions du gouvernement, pour empêcher la fermeture du site et protéger les emplois liés à l'hypermarché Auchan. Une menace qui concerne 188 emplois directs, dont la moitié est occupée par des habitants de l'agglomération, mais aussi de nombreux autres emplois indirects, comme les 130 personnels salariés des commerces de la galerie marchande. Et le député de préciser « En dépit d'une baisse de ses



Stéphane Peu, notre député, et Carinne Juste, la maire, à la rencontre des usagers du centre commercial Bienvenu pour faire signer la pétition. (© DR)

bénéfices sur l'exercice 2018, le groupe Auchan-Retail reste tout à fait profitable, avec un bénéfice net de 275 millions d'euros. L'entreprise ne se trouve pas en difficulté financière. »

Déjà plus de 1500 signatures !

Sur le site internet les témoignages affluent : « Nous avons besoins de pouvoir faire nos courses, préserver l'activité économique et le lien social à proximité de nos lieux d'habitation ! » s'indigne Hafida, rejointe par Tracy : « il y a les collégiens, les

étudiants de l'Université, les clients fidèles d'Auchan de cette ville qui viennent faire leurs courses tous les jours à 5 min de chez eux ».

Le constat envers le groupe est sans appel pour Mohammed qui demande « Réclamez aux grands groupes de rembourser les subventions et réductions de taxes lorsqu'ils ne jouent pas le jeu du maintien de l'emploi et de l'activité économique dans nos villes », quand Batoul pointe « Le chômage, ça suffit ! les salariés ont besoin de leur travail ! ».

Des soutiens sont adressés aux personnes qui y travaillent, à l'image de Jocelyne qui témoigne « les employés sont très serviables et chaleureux, le magasin est clair et spacieux et j'y trouve tout ce que je recherche y compris l'humanité qui fait toute la différence... » tout comme Clarisse qui indique sa « solidarité avec tous les salariés », ou Mireille qui dit « Non aux licenciements » jusqu'à Ouahcene qui, sans détour, écrit « ils cherchent à faire payer les erreurs de leur stratégie aux salariés, c'est scandaleux ».

Souvenez-vous... ce centre commercial a été obtenu par la mobilisation !

Renoncer à ce poumon économique serait sans compter sur la volonté de la ville. Souvenez-vous, le centre commercial « Bienvenu » a ouvert ses portes un samedi 16 novembre 1993. Un véritable soulagement pour Villetaneuse, car en 1984 il avait fallu se battre contre le projet de l'Etat d'y faire passer une autoroute et se mobiliser pour que Villetaneuse dispose plutôt à cet endroit d'un centre commercial où les Villetaneusiens puissent faire leurs courses. En 1992, un Conseil municipal extraordinaire, sur le thème « Nous voulons faire nos courses à Villetaneuse », avait ouvert la voie à la deuxième mobilisation massive des Villetaneusiens pour l'existence de ce centre commercial et de son hypermarché qui, en 26 ans d'activité, aura changé deux fois d'enseigne de « Continent » à « Carrefour », puis à « Auchan »... ● **David Pichevin**

Signez la pétition « Nous voulons continuer à faire nos courses à Villetaneuse » et rendez-vous au Conseil municipal du 22 mai à 18h30 à l'Hôtel de ville pour soutenir l'action des élus.



FOCUS Mêmes planète ! Durant la première semaine de mai et à l'occasion des 30 ans de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), les Pionniers de France, en partenariat avec la Municipalité, ont transformé le gymnase Jesse Owens en territoire exclusivement dédié à l'enfance avec de multiples jeux de réflexion et d'action. La même semaine, une conférence populaire s'est tenue sur le thème des droits de l'enfant et notamment sur le sort inacceptable réservé aux enfants palestiniens en présence de Henriette Zoughebi, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France. A cette occasion, Madame le Maire a notamment souhaité la création d'un comité de parrainage pour ces enfants et leur famille. **Photos : E. Quéré**



Venez faire LA FOIRE !

La ville vous invite à la première édition de la Foire solidaire de Villetaneuse, dimanche 2 juin 2019, de 10h à 19h, au pied de la passerelle sur la place des Partages... Une fête du partage, pour consommer mieux, durable, avec un potier, des producteurs bios, du recyclage, du tricot et tant de choses encore, au rythme d'une musique Chaâbi ! Tour de piste...

À l'origine, la volonté municipale était de créer et pérenniser un marché à Villetaneuse. Toutefois, avec le marché de Saint-Denis au sud, l'un des plus grands d'Europe, et celui de Sarcelles au nord, la zone de chalandise sur notre commune n'est pas favorable à ce type d'installation. Dès lors, dans une démarche participative avec les habitants et les acteurs associatifs, la Ville a réfléchi à une forme récurrente et plus adaptée, avec des exigences environnementales et en intégrant une logique d'économie solidaire. Lors de la réunion publique de présentation, Madame la Maire, Carinne Juste, précise que « cette foire n'est pas mise en place pour de faire de l'argent. Ce n'est pas son but, c'est une démarche participative avec la volonté de lancer un événement récurrent et d'occuper l'espace public ». Son intention est aussi de valoriser les savoirs-faire artisanaux locaux et les maintenir sur le territoire. L'initiative reçoit le soutien du réseau des "Faires solidaires" de Plaine Commune et rejoint ainsi ses cousines lancées à Stains, Aubervilliers, La Courneuve... En tous cas, cette première édition s'annonce sous les meilleurs auspices puisque l'objectif des 20 exposants est atteint. Eugène Sourdi, maire adjoint aux affaires économiques, au commerce et à l'artisanat, ajoute « qu'un autre objectif est recherché : que cette foire soit unique



Réunion publique de présentation de la Foire solidaire de Villetaneuse. (© Erwann Quéré)

en son genre et qu'on ne verra qu'à Villetaneuse!»

De bonne augure pour la suite !

Pour cette première édition, il était le premier à s'inscrire: Jean-Claude est devenu potier depuis un an et demi. Sa passion le conduit tous les matins, à l'aube, sur le coup des 5 heures, pour travailler à modeler le grès sur son tour, dans le local collectif des céramistes de Saint-Denis. Bougeoir, brûle-parfum, coquetier, mobile, photophore, pot de fleur, sonnaile, suspension, tasse... il a depuis multiplié ses expériences. « Ce qui m'intéresse, c'est plus la phase création que la pièce finie » confie-t-il. C'est cela qu'il vient nous présenter sur la place des

Partages : « Je viens pour rencontrer, discuter avec les gens, présenter ma production que je fais principalement pour ma satisfaction personnelle, faire partager ce point de vue et expliquer ». Retraité de l'Éducation nationale, il travaillait il y a peu à l'Université Paris 13, et notamment à la direction du campus de Villetaneuse. Il revient maintenant les mains pleines de terres... cuites. Younès, lui, débordait d'astuces... pour réparer ! Il anime sur cette foire un atelier réparation entouré de bénévoles de Villet'Amap. Vous venez avec un objet endommagé, votre petit électroménager, grille-pain, séchoir... et il vous transmet son talent pour redonner vie à ses objets bien plus utiles sur

vos étagères que dans une déchèterie ! Vous aurez compris la philosophie : partager des savoirs pour consommer autrement. Voilà un atelier qui fait de cette idée un acte concret pour franchir le pas ensemble. Franchir le pas, c'est aussi ce que propose Samia, du service Propreté Urbaine secteur prévention de Plaine Commune, qui nous présente le « lombricomposteur ». Lombric ? Des cousins de la famille des vers de terre mais en beaucoup plus petit que vous gagneriez à inviter chez vous dans ce fameux « lombricomposteur », un hôtel pour les accueillir, même en appartement, qui sent la noisette, et dans lequel vous jetez vos déchets verts, vos épluchures, pour que ces petites

bêtes les transforment en un « Thé compost », un super engrais liquide... Au final, vous réduisez le volume de vos poubelles de 30 à 40 % ! Et vous faites plaisir aux proches et voisins en proposant ce puissant elixir de santé pour les plantes.

Du lien, du partage, du plaisir, de la découverte, la foire vous emmènera aussi à la campagne à la rencontre de Philippe, paysan producteur de légumes, de Valérie et ses fromages de chèvres, de Morgan et Maxime avec leur boulangerie bio, tous producteurs associés au sein de Villet'amap, dont certains seront présents aux côtés des bénévoles de l'association, qui vous propose, par ailleurs, des paniers de légumes tous les mercredis à Villetaneuse. Une association qui souhaite changer le monde à commencer par nos assiettes, en y apportant des ingrédients sains, bio, respectueux du producteur et avec qui on peut même discuter.

Si le cœur vous en dit, venez avec votre crochet et vos aiguilles à tricoter pour une séance de « yarn bombing » ou « land art crochet ». En bref pour habiller ensemble un arbre ou un mobilier urbain avec des carrés que vous aurez réalisés dans l'atelier crochet/tricot... Et pour la fête, Rachid viendra avec ses trois acolytes, à la mandole, à la guitare, au synthé et au tam tam, nous entraîner au rythme soutenu de la musique Chaâbi, du raï, de la musique Kabyle. ●

David Pichevin



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

ENCOMBRANTS MARDI 21 MAI DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE MARDI 21 MAI À 19H AU SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55
ATELIERS PEINTURE/ARTS PLASTIQUES POUR LES 9/10 ANS MARDIS 21 ET 28 MAI DE 16H15 À 17H15 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
ATELIERS PEINTURE/ARTS PLASTIQUES POUR LES + DE 10 ANS MARDIS 21 ET 28 MAI DE 17H45 À 18H45 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
ATELIERS D'AUTORÉPARATION DE VÉLO MERCREDI 22 MAI DE 14H À 18H QUARTIER SAINT-LEU / Tél. 01 48 23 56 41
CONCERT : 100 CHORISTES SUR SCÈNE MERCREDI 22 MAI À 20H GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 01 85 57 39 80
DES ABEILLES AUX BOUGIES : DÉCOUVERTE DE LA VIE DE LA RUCHE MERCREDI 22 MAI DE 16H À 18H JARDIN PARTAGÉ / Tél. 01 85 57 39 85
RETRAITÉS : À LA DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE DE LA MARNE JEUDI 23 MAI DÉPART À 9H30 PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
ATELIER ZUMBA JEUDI 23 MAI À 18H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
COMMÉMORATION EN L'HONNEUR DES MARTYRS DE L'ESCLAVAGE JEUDI 23 MAI À 18H30 PLACE DES PARTAGES / Tél. 01 85 57 39 00
ANIMATION NATURE : CINÉMA EN PLEIN AIR SAMEDI 25 MAI DE 20H30 À 23H SUR LA BUTTE PINSON / Tél. 01 83 65 38 00

LES POTAGERS PARTAGÉS REVIENNENT ! SAMEDI 25 MAI DE 9H30 À 12H POTAGER RENAUDIE / Tél. 0 800 074 904
ATELIER « HISTOIRES D'UNE NATION » : COMMENT ET POURQUOI JE SUIS EN FRANCE SAMEDI 25 MAI DE 15H À 17H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 26 MAI DE 8H À 20H DANS VOTRE BUREAU DE VOTE / ATELIER « HISTOIRES D'UNE NATION » : COMMENT ET POURQUOI JE SUIS EN FRANCE SAMEDI 1^{er} JUIN DE 15H À 17H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
GUINGUETTE DE LA BUTTE PINSON DIMANCHE 2 JUIN DE 12H À 18H FERME PÉDAGOGIQUE DE LA BUTTE PINSON / Tél. 09 73 55 47 58
PREMIÈRE FOIRE SOLIDAIRE DE VILLETANEUSE DIMANCHE 2 JUIN DE 10H À 19H SUR LA PLACE DES PARTAGES / Tél. 01 85 57 39 12
ENCOMBRANTS MARDI 4 JUIN DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
BARBECUE GÉANT DU PÔLE SENIOR MERCREDI 5 JUIN À 12H DANS LE JARDIN DU PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
CROISIÈRE DU VIEUX PARIS POUR LES RETRAITÉS JEUDI 6 JUIN À PARTIR DE 13H SUR LE CANAL SAINT-MARTIN PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE cliquer sur le flashcode ci-contre ou composer l'adresse suivante dans votre navigateur : monpharmacien-idf.fr

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 85 57 39 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• GYNÉCOLOGIE Le docteur Chahal, reçoit SUR RENDEZ-VOUS tous les mardis de 13h30 à 17h

• VACCINATIONS Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Ouvert à tous SUR RENDEZ-VOUS, le mercredi de 13h30 à 17h.

• PERMANENCES CPAM Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

■ Leticia Baran <Soilio Traore ■ Assya Dramé ■ Myriam Louni ■

DÉCÈS

■ Monique Devos veuve Ponsot, le 08/05 ■

PROCHAIN NUMÉRO :

MARDI 4 JUIN 2019

DES IDÉES À SOUMETTRE ? UNE ACTU À PROPOSER ? UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. **Tél. 01 85 57 39 00.**
Attention : fermeture de l'Hôtel de ville à 16h le 31 mai

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

• Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
• Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
• les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10

• Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :
> Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

• Stéphane Peu, député de la circonscription, reçoit sur RDV au 01 41 68 21 89 et rdv@stephanep.eu

Permanences en mairie

• Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.

• Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

• L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE
→ Tél. 0 800 074 904
→ Web plainecommune.fr
→ App. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS N°97 - 21 MAI 2019 - HOTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication: Carinne Juste • Rédactrice en chef: Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction: Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies: Saddri Derradj, Erwann Quéré • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: Erwann Quéré • Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 6000 exemplaires • Numéro partitaire: 257 • ISSN: 1 282-068X